

Présentation des projets pour 2021



LA STATION

La station constitue une priorité, avec le projet d'enneigeurs, l'arrivée d'un médecin et la remise aux normes d'un cabinet médical à la station avec radiologie, la diversification des activités avec l'appel d'offre de ski de randonnée.

- ⇒ Sécurisation de l'approvisionnement électrique des RM, amélioration du fonctionnement des enneigeurs actuels (1200m à 1400m) et baisse des charges de fonctionnement : 190.000€ (HT) probabilité de subventions à hauteur de 60%
- ⇒ Selon le résultat du référendum, démarrage des travaux pour l'installation de 9 enneigeurs supplémentaires (510 000 euros)
- ⇒ Médecin à la station : pack radio, mise aux normes du cabinet et recherche d'un jeune médecin. Coût global : 90.000€ en première estimation haute, dont une subvention possible de 80% (soit 72000€).
- ⇒ Réponse à un appel d'offre du Département pour un projet de ski de randonnée. Ce projet est co-piloté par la mairie, l'EPIC, et les différents acteurs spécialisés.



LA RENOVATION DU VILLAGE

Le patrimoine communal va nécessiter de lourdes rénovations qui sont une opportunité pour démarrer une réflexion globale et les travaux adéquats à une transition écologique et économique en redynamisant certaines zones de la commune. Nous sommes également guidés par la volonté de stabiliser les charges.

- ⇒ Achat du bâtiment C1 des Dolomites : 70 000 euros estimés pour l'achat du bâtiment et l'accompagnement juridique.
- ⇒ Eglise : rénovation et avenir de la structure
- ⇒ Bâtiment communal : réflexion en cours
- ⇒ Coworking : étude porté par la CDC Trièves (participation de Gresse en Vercors 1700 euros)
- ⇒ Commission sécurité routière : 20 000 euros subventionnée à hauteur de 35%
- ⇒ Commission aménagement : 70 000 euros subventionnés à 60 % (50 000 euros travaux – 15 000 euros plans opérationnels des bureaux d'étude et chiffrage – Acquisition foncière 5000 euros)
- ⇒ Rénovation du gîte communal de la Maison du Grand Veymont : 30 000 euros subventionnés à 50 %
- ⇒ Baisse du contrat Veolia et gestion en direct d'une partie du contrat : épandage, entretien STEP.



LES EQUIPEMENTS TOURISTIQUES

Pour 2021, le projet est d'assurer la sécurité et la longévité des installations tout en apportant du confort aux usagers par le bon entretien des bâtiments.

- ⇒ Rénovation piscine (liner et évacuation des eaux) : 35 000 euros dont 17 500 euros de subvention (50%)
- ⇒ Toilettes sèches à l'Odysée Verte : 19 000 euros (subventionnés à 35 %)
- ⇒ Aire de camping-car à terminer (manque évacuation des eaux grises et noires + point d'eau). Réflexion à mener.
- ⇒ Rénovation cinéma + dossier de subvention pour perte d'exploitation (liée au COVID).
- ⇒ Projet de Pump Track pour les jeunes



LES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES :

- ⇒ Numérisation PLU (obligatoire) : 4200 euros. Obligatoire depuis le 01.01.2020.
- ⇒ Séparatif eaux : 170 000 euros pour les travaux et études préliminaires (subventionné par l'agence de l'Eau). C'est obligatoire pour fin 2021.
- ⇒ Réflexion sur la protection des captages (avec achat de terrains)
- ⇒ Gestion des boues spécifiques durant toute la période COVID

